

# La Feuille de Chou

Numéro XIX

*Edition Juillet 2007*

*Bulletin municipal de Champrond en Gâtine*



E.mail: [contact@champrond-en-gatine.org](mailto:contact@champrond-en-gatine.org)

Sommaire

P1. le mot du Maire

P2.:

organigramme du Conseil Municipal et des commissions

P3 à 7:

compte-rendu du Conseil Municipal du 5 avril 2007

P8 à 9

Information des associations

P10 à 11

La fête des 13 et 14 juillet



La brocante vide grenier du 15 août

*Mesdames , Messieurs ,*

*Après quelques mois d'attente , nous avons pu ouvrir l'accès à l'école par les bords de l'étang du Panama , en écoutant les avis des uns et des autres , il apparaît que la satisfaction soit générale , et , au delà de la nouvelle entrée officielle de l'école c'est aujourd'hui un parcours de promenade qui est agréable . La société de pêche lors de son concours du 9 juin a pu expérimenter le lieu , et faire en sorte que l'accueil des participants soit plus facile pour les uns et pour les autres.*

*Il était un peu tôt pour en parler jusqu'à présent , mais , aujourd'hui nous pouvons dire que la place de l'église a retrouvé sa sérénité , les problèmes de relation avec une habitante sont , je le pense , écartés , un grand merci à tous ceux qui ont aidé à la résolution de cette difficulté.*

*Comme prévu , il a été fait le 12 juin dernier une présentation de notre projet de plan local d'urbanisme , vous étiez nombreux à être présents ce qui est un signe de l'intérêt que vous portez aux projets communaux.*

*Le nouveau bâtiment relais de la zone d'activités est déjà bien avancé , sa livraison est prévue fin juillet.*

*Ce numéro de la feuille de chou est dédié aux manifestations de l'été , vous en trouverez la description dans les pages intérieures.*

*Bonne lecture à tous.*

*Cordialement  
Eric Legros*



# Conseil municipal

## Les membres du conseil municipal

**Le Maire:** Éric Legros

**1<sup>er</sup> Adjoint:** Brigitte Wardavoit

**2<sup>ème</sup> Adjoint:** Philippe Guillemet

**3<sup>ème</sup> Adjoint:** Jean-Paul Vinsot

### Les conseillers:

Sylvie Bigeaault

Frédéric Colin

Michel Fillette

Denis Granger

Didier Guyon

Claude Imhof

### Les commissions communales

#### Bâtiments communaux:

Jean-Paul VINSOT- Frédéric COLIN- Didier GUYON

#### Voirie et Réseaux:

Philippe GUILLEMET- Frédéric COLIN-  
Didier GUYON

#### Fêtes:

 Brigitte WARDAVOIR

#### Personnes hors conseil:

Marie-France BEAUCHET- Nicole CAILLARD-  
Daniel VIDAL- Etienne VALMALLE

#### Finances:

Philippe GUILLEMET- Sylvie BIGEAULT-  
Didier GUYON - Claude IMHOF

#### Fleurissement:

 Brigitte WARDAVOIR

#### Centre communal d'Action Sociale:

Éric LEGROS-Brigitte WARDAVOIR-  
Philippe GUILLEMET - Jean-Paul VINSOT

#### Personnes hors conseil:

Nicole CAILLARD- Mylène DUBESSET-  
Micheline GUILLEMET- Michelle MICHEL

#### Communication Information:

Éric LEGROS- Brigitte WARDAVOIR-  
Philippe GUILLEMET - Jean-Paul VINSOT

#### Personnes hors conseil:

 Véronique REAUD

Site internet :Jean-Emmanuel FIOLET—Alfred PERRIN -

#### Intercommunalité:

Éric LEGROS- Brigitte WARDAVOIR-

Claude IMHOF

### Syndicat Scolaire et Régie de Transport Scolaire

Brigitte WARDAVOIR  
Sylvie BIGEAULT  
Eric LEGROS  
Michel FILLETTE

#### Syndicat Intercommunal de Ramassage et Traitement des Ordures Ménagères ( SIRTOM):

Délégués titulaires: Philippe GUILLEMET

Jean-paul VINSOT

Délégués suppléants:

Brigitte WARDAVOIR

Claude IMHOF

#### Syndicat électrique:

Délégués titulaires:

Denis GRANGER

Didier GUYON

Délégués suppléants:

Éric LEGROS- Philippe GUILLEMET

#### Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et le développement du Perche (SIAP):

Délégué titulaire: Claude IMHOF

Délégué suppléant: Éric LEGROS

#### Parc Naturel Régional du Perche:

Délégué titulaire: Claude IMHOF

Délégué suppléant: Eric Legros

#### Syndicat d'initiative de La Loupe:

Délégué titulaire: Denis GRANGER

Délégué suppléant: Claude IMHOF

#### Jumelage du canton de La Loupe:

Éric LEGROS- Claude IMHOF

#### Comité de Bassin d'Emploi:

Éric LEGROS- Claude IMHOF

#### Centre National d'Action Sociale:

Éric LEGROS

#### Sécurité routière:

Frédéric COLIN

#### Délégué à la défense:

 Philippe GUILLEMET

#### Communauté de communes:

Éric LEGROS:

Président de la commission  
développement économique

#### Etude de l'interconnexion des réseaux d'eau potable

Eric Legros  
Jean-Paul Vinsot

# Résumés des conseils municipaux

## REUNION DU 5 AVRIL 2007

Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni le jeudi 5 avril 2007 à 20 h 30 à la mairie de Champrond-en-Gâtine sous la présidence de Mr LEGROS Eric, Maire.

Tous les membres en exercice sont présents.

Présence également de Mr Le Gall, receveur municipal.

Lecture est donnée du compte-rendu de la réunion du 8 mars 2007, qui est approuvé à l'unanimité.

Suite à la demande du conseil municipal en ce qui concerne les malfaçons de construction des silos à boues, Mr Le Gall indique que la commune doit maintenant engager une procédure de mise en demeure des différents intervenants avec l'assistance d'un avocat spécialisé. Les ouvrages étant sous garantie décennale, les assurances peuvent intervenir. Dans le cas où la procédure amiable n'aboutirait pas, une procédure judiciaire serait alors nécessaire. Mr Legros précise que les réserves émises lors de la réception des travaux ne sont pas levées.

En ce qui concerne les différentes prescriptions émises pour l'extension de la carrière du Thieulin, le PNRP a proposé qu'il soit pris contact avec la DRIRE.

### • COMPTE ADMINISTRATIF 2006

Mr le Maire présente au conseil municipal le compte administratif 2006, qui laisse apparaître en section de fonctionnement un excédent de 19 708.80 € et en section d'investissement un excédent de 5 163.78 €. L'excédent de fonctionnement est reporté au budget primitif 2007 pour 2152 € en recettes de fonctionnement et affecté pour 16557 € en recettes d'investissement. L'excédent d'investissement est quant à lui reporté en recettes d'investissement.

Le compte administratif 2006 en concordance avec le compte de gestion du receveur municipal est adopté à l'unanimité.

### • BUDGET PRIMITIF 2007

Mr le Maire présente au conseil le projet de budget de la section d'investissement, où il est prévu :

- le plan local d'urbanisme : 8372 €
- l'aménagement du parking : 71760 €
- des travaux de voirie : 28400 € (enduits sur les voies communales du Bois Landry, de l'Aiguillon, du Bois Gilet et partie située entre la RD923 et le chemin du Petit Bois Landry)
- l'acquisition de panneaux signalétiques, d'un compresseur, de mobilier pour l'étang du Panama : 3107 €
- travaux de busage d'un fossé rue du Perche à Beaurepaire : 5800 €
- le remplacement de la chaudière de l'école/mairie ainsi que l'installation d'un système de régulation pour la classe préfabriquée : 6750 €
- La réfection des piliers du cimetière : 1800 €

- Le remplacement de trois projecteurs d'éclairage extérieur de l'église : 1960 €
- Le logiciel Segilog : 1730 €

Toutefois, il est décidé de ne pas acquérir le tracteur débroussailleuse pour privilégier les travaux de busage à Beaurepaire. Le budget de la section d'investissement s'équilibre donc à 328 254 €, les recettes sont constituées essentiellement de subventions, du FCTVA, de l'affectation du résultat 2006 et par le crédit d'investissement consolidable, qui permet un ajustement financier en fonction des besoins, système très souple qui permet de financer des projets sur une période de trois ans et de consolider uniquement les besoins par un prêt classique. Le budget de la section de fonctionnement s'équilibre quant à lui à 257186 €. Mr Le Gall indique que les charges sont stables sauf pour celles à caractère général qui ont subi une augmentation depuis 2005 notamment en ce qui concerne l'alimentation et les consommations d'énergie, les produits sont également stables mais les charges augmentent plus vite que les produits. La capacité d'auto-financement a augmenté mais reste relativement faible et le fonds de roulement se trouve en augmentation grâce au crédit d'investissement. Il est également précisé que le niveau de la trésorerie se trouvera amélioré dès la mise en régie du service d'eau, ne serait-ce que par la récupération de la TVA. Le conseil municipal adopte le budget primitif 2007 et maintient le taux des taxes des contributions directes.

- **TOURS DE GARDE**

Le conseil municipal établit les tours de garde du bureau de vote aux élections présidentielles des 22 avril et 6 mai 2007.

- **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

- Le conseil municipal attribue des numéros aux nouvelles constructions comme suit :

- 5 route de La Loupe
- 10 rue de la Guèze
- 12 rue de la Guèze
- 14 rue de la Guèze
- 4 rue du Château d'eau
- 2 rue du Lavoir
- 17 rue du Perche
- 19 rue du Perche

- Mr Legros informe le conseil :

- que Mr Hardy souhaite que la commune participe pour moitié aux frais de bornage de l'extrémité du chemin rural n°34. Le conseil ne souhaite pas participer à ces frais qui sont à la charge du demandeur.
- Qu'une cérémonie de la citoyenneté en faveur des jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans depuis le 1<sup>er</sup> mars 2006 aura lieu le 7 avril à 11 h à la mairie afin de leur remettre leur carte électorale et un livret du citoyen.
- Que l'expulsion de Mme Ben Hamou sera effective à compter du 7 mai.

Que les locataires du logement F2 ont quitté celui-ci, Mr Coltat David et Melle Robin Alexandra, locataires du logement F1 du rez-de-chaussée reprennent ce logement, pour lequel il a été reçu une candidature

- Qu'une permanence du relais-emploi a lieu une fois par mois le lundi de 14 h à 17 h 30.
- Qu'il a rendez-vous avec Mr Guilloux de la Lyonnaise des Eaux pour la fin de l'affermage le 20 avril à 8 h 30.
- Qu'une réunion de chantier pour la construction du bâtiment relais aura lieu le 13 avril à 8 h 30. Les travaux doivent commencer en mai pour une installation de l'entreprise en juillet et démarrage de l'activité en août.

Mr le Maire présente le compte-rendu de la visite des bureaux de l'ancienne gendarmerie. Quelques travaux sont à prévoir notamment la remise en état de la chaudière, l'emplacement du compteur à eau est à vérifier. Le conseil est favorable pour louer ce local à l'entreprise « Tous Services Animaliers ». Des renseignements seront pris quant à la forme juridique du bail. Un bail précaire est envisagé pour que la commune puisse en disposer librement mais l'entreprise est en mesure de demander des garanties. Cette location précaire pourrait se faire dans l'attente de l'installation de l'entreprise sur la zone d'activités. Le montant du loyer proposé est de 450 € par mois, Mr le Maire suggère la gratuité de deux mois de location en compensation des travaux à réaliser par l'entreprise : accord du conseil.

Des trous sur la RD 346-7 aux Vitriers sont à signaler au Conseil Général.

Le revêtement tricouche du parking est réalisé, un devis de mise en place d'une clôture bois avec grillage et plantation de haies a été demandé .

Mme Wardavoir informe le conseil que des médecins étrangers sont prêts à s'installer dans les villages ruraux mais des locaux pouvant les accueillir sont nécessaires. Il est toutefois prévu la mise en place d'une maison médicale dans les locaux de la gendarmerie de La Loupe dès que la nouvelle sera construite.

Mr Legros remercie Mr Le Gall de sa présence.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h.

## REUNION DU 24 MAI 2007

Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni le jeudi 24 mai 2007 à 20 h 30 sous la présidence de Mr Legros Eric, Maire au lieu habituel de ses séances.

Absents : Mme WARDAVOIR Brigitte pouvoir à Mr LEGROS Eric, Mr COLIN Frédéric

Mr le Maire propose au conseil municipal de se rendre sur le nouveau parking. Le conseil décide de l'ouvrir à la circulation à partir du 04 juin 2007. Une clôture en bois a été réalisée. Une haie sera plantée à l'automne mais il est décidé de ne pas poser de grillage afin de ne pas dégrader l'esthétique de la clôture.

Une note d'informations sera diffusée aux parents d'élèves leur indiquant que le parking est un espace public sous la responsabilité des parents et du syndicat scolaire.

Quelques aménagements sont à prévoir : panneau d'affichage à changer de place, sonnette à installer, création d'un sentier en calcaire pour un accès par la ruelle du Panama, ouverture du local situé à proximité du local des associations pour abris-bus. Les enseignantes et le personnel devront stationner sur le nouveau parking, ils en seront informés. Un courrier sera adressé à Mme Adam. Le panneau signalétique pêche sera mis en place à proximité de la barrière verte située à l'entrée de l'étang.

Lecture est ensuite donnée du compte-rendu de la réunion du 5 avril 2007, qui est approuvé à l'unanimité.

Quelques informations sont apportées depuis la précédente réunion :

- Mr le Maire a informé Mr Hardy de la non participation de la commune aux frais de bornage.
- Mme Desjouis Danièle est la nouvelle locataire du logement F1 du rez-de-chaussée.
- Mr Guerrier a pris possession du local de l'ancienne gendarmerie. Un bail précaire a été signé.
- Denis Granger propose au conseil que la commune prenne en charge le broyage du chemin des ventes : accord du conseil vu les la faible longueur.
- la terre située aux abords de la salle des fêtes sera écartée dans les 15 jours.
- des renseignements seront pris concernant la possibilité de mise en place d'une chaudière à bois déchiqueté sachant que des aides importantes peuvent être accordées ; s'adresser à Mr Elleaume au PNRP.
- il sera demandé à Nexity de procéder au broyage du terrain destiné au futur lotissement.

### • Plan local d'urbanisme

Mr Legros indique au conseil que le PLU arrive à son terme mais qu'il reste quelques points à aborder:

- pas de changement concernant le zonage du bourg
- demande de Mr Hardy Jean qui sollicite la constructibilité des parcelles ZP 16 et ZP 17. Mr Legros propose au conseil d'autoriser à la constructibilité d'une partie de la parcelle située dans l'alignement de la maison de Martial Bullou. Refus du conseil, qui estime que cette autorisation serait contraire aux règles établies précédemment sur la vue sur le bourg,
- les parcelles ZP 35 et ZP 36 ont fait l'objet d'un certificat d'urbanisme positif et ce depuis 2003 ce qui légitime son placement en zone 1 AU : accord du conseil.
- le plan de Beaurepaire a été remanié en fonction de l'avis des personnes publiques associées du 24 janvier 2007.

En ce qui concerne les terrains de L'Arcade situés en face des constructions existantes, le conseil municipal avait émis un avis favorable pour leur placement en zone constructible qui a été subordonné à l'avis de la DDE conforté par l'avis de la Préfecture à savoir un certificat d'urbanisme négatif. Mr le Maire fait part au conseil qu'il a sollicité un recours avant de placer ces terrains en zone constructible .

- aux Orgeries, la parcelle ZA 27 a fait l'objet d'un certificat d'urbanisme positif, zone prévue constructible dans le cadre du PLU.

- la réunion publique est programmée le 12 juin 2007 à 20h30 à la salle des fêtes. Des plans actualisés seront demandés au cabinet Roumet-Guittel.

- **Fin de l'affermage avec la lyonnaise des eaux**

Mr le Maire fait part au conseil qu'il a sollicité l'entreprise Ternois pour une assistance à la mise en régie du service d'eau et qu'elle n'a pas donné suite, cette entreprise s'étant lancée dans l'affermage, elle n'offre pas ce genre de prestations.

La DDA a donc été à nouveau sollicitée mais elle n'a plus les moyens en personnel pour assurer cette aide, il est proposé toutefois de se renseigner auprès de l'association Service Public 2000 en partenariat avec l'association des maires. Un devis leur sera demandé, qui sera peut-être plus cher que la DDA, mais cette étude s'avère indispensable.

- **Silos à boues**

Mr le Maire a rencontré récemment Mr Famel, chef d'agence de la SLE de Dreux ainsi que Mr Guilloux, responsable du bureau de LA Loupe, avec lesquels il a été évoqué plusieurs possibilités pour remédier aux malfaçons constatées suite à la construction des silos à boues :

Le conseil municipal opte à l'unanimité pour une procédure judiciaire.

- **Questions diverses**

- Les tours de garde au bureau de vote des élections législatives seront les mêmes que ceux établis lors des élections présidentielles.

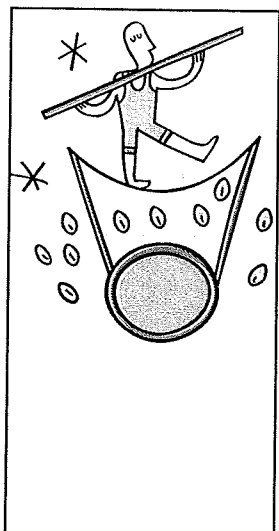
- Le conseil autorise le salon de coiffure Odil'Tif à créer un accès aux handicapés.

- Les propriétaires du restaurant « La table du Perche » ont sollicité la mise en place d'un passage piéton face au restaurant, demande à soumettre au Conseil Général.

- Mr le Maire fait part au conseil d'un projet de la préfecture pour mise en place d'un radar fixe sur la RD 923 en direction de Chartres, projet qui n'aboutira pas car le budget prévu est dépassé du fait de l'éloignement important des réseaux, le conseil souhaiterait qu'un radar fixe soit installé dans le bourg.

- Des nuisances concernant la SCAEL sont à signaler par rapport aux futurs habitants du lotissement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h.



# Atelier cirque A Champrond-en-Gâtine

Animé par **Tristan LEFEUVRE**

Tous les vendredis (hors vacances scolaires)  
à partir du

Vendredi 14 septembre 2007

(séance découverte gratuite)

A la salle des fêtes de Champrond-en-Gâtine

Pour les 3 – 6 ans, de 17h30 à 18h30

Pour les 7 – 11 ans, de 18h30 à 19h30

*Pour les ados, de 19h30 à 20h30*

**Inscriptions le vendredi 21 septembre**

42.50 € par trimestre

5% de réduction pour les familles de plusieurs enfants

Imprimé par nos soins



*Association Danse et Rêve*  
72, Grande Rue - Mairie - 28240 CHAMPROND-EN-GATINE  
Tel: 06 70 80 19 48



# PERCHEMIN

## QUESTIONNAIRE SUR LES RANDONNEES

Afin de faire évoluer le nombre de participants dans les randonnées, l'association PERCHEMIN va essayer d'adapter ses sorties. Par le biais de ces quelques questions, auxquelles vous êtes invité(e)s à répondre, elle pourra satisfaire le maximum de personnes dans la mesure de ses possibilités.

1. -Souhaitez- vous un parcours sur les chemins, les petites routes ou dans les sous-bois ?.....
  
2. - Souhaitez- vous finir la randonnée par un repas avec participation financière ( de 15 à 20 euros) ? .....
  
3. Quelle distance souhaiteriez - vous effectuer ?  
( entre 8 et 16 km ) .....
  
4. Souhaiteriez- vous être membre adhérent pour une cotisation annuelle de 10 euros ? .....
  
5. Souhaiteriez vous faire partie du bureau de l'association afin de former une plus grande équipe pour la préparation des randonnées ?  
.....
  
6. Une randonnée est d'ailleurs en préparation pour le 02 septembre. Souhaitez-vous y participer ? .....

N'hésitez pas à nous donner votre avis sur chaque question et à faire d'autres propositions.

Merci de remettre ce questionnaire rempli à la mairie avec vos coordonnées.

Nom:.....

Prénom :.....

Tel:.....

Adresse :.....

Le président  
Jean-Pierre BRIHAYE

# Fête du 14 juillet

## CHAMPROND-EN-GATINE

### ◆ Le 13 Juillet

- 22h30 : Retraite aux flambeaux. Départ place de l'église
- 23h : Feu d'artifice, pot de l'amitié et bal à la salle des fêtes



### Le 14 Juillet

- 7h30 à 11h : Concours de pêche  
(Truites offertes par la municipalité)  
Récompenses diverses
- 11h30 : Pot de l'amitié Place du Panama si le temps le permet ou Salle  
des Fêtes le cas échéant  
(Place du Panama ou salle des fêtes suivant le temps)
- 12h30 : Repas (grillades)  
8 € pour les adultes  
5 € pour les enfants  
( Réservation au 02 37 49 85 33 et au 02 37 49 86 23)
- 15h30 à 17h : Jeux gratuits

**Comme chaque année , nous vous  
convions à notre grande manifestation**

**BROCANTE  
VIDE-GRENIERS  
ART ET ARTISANAT**



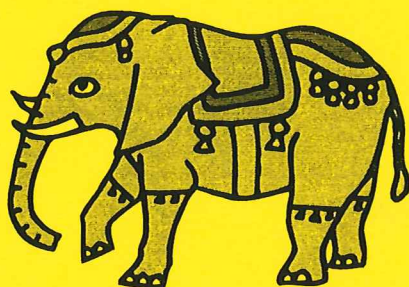
**15 AOUT 2007  
de 7h à 19 h  
CHAMPROND EN GATINE**

Parking gratuit

1 € le mètre

Pour tous renseignements : tél : 02 37 49 86 23

Imprimé par nos soins arrêté préfectoral n° : 1747 du 6 août 1996



## Terrain de tennis



La gestion du terrain de tennis est désormais assurée par la commune , pour jouer sur le terrain , vous devez vous rendre au Point Poste-Bar-Tabac le d'Aligre et demander la clef du terrain .

Le coût pour chaque heure  
d'utilisation est de 1 €  
Tel:02-37-49-85-52

### *Ouverture des déchetteries*

*Horaires valables du 1er mars au 31 octobre 2007*

*Déchetterie de Saint Eliph*

*Mardi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00*

*Mercredi de 14h00 à 19 h00*

*Vendredi de 14h00 à 19h00*

*Samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00*

*Dimanche de 9h00 à 12h00*

*Déchetterie de Courville sur Eure*

*Lundi de 14h00 à 19h00*

*Mercredi de 14h00 à 19h00*

*Jeudi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00*

*Vendredi de 14h00 à 19h00*

*Samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00*

*Dimanche de 9h00 à 12h00*